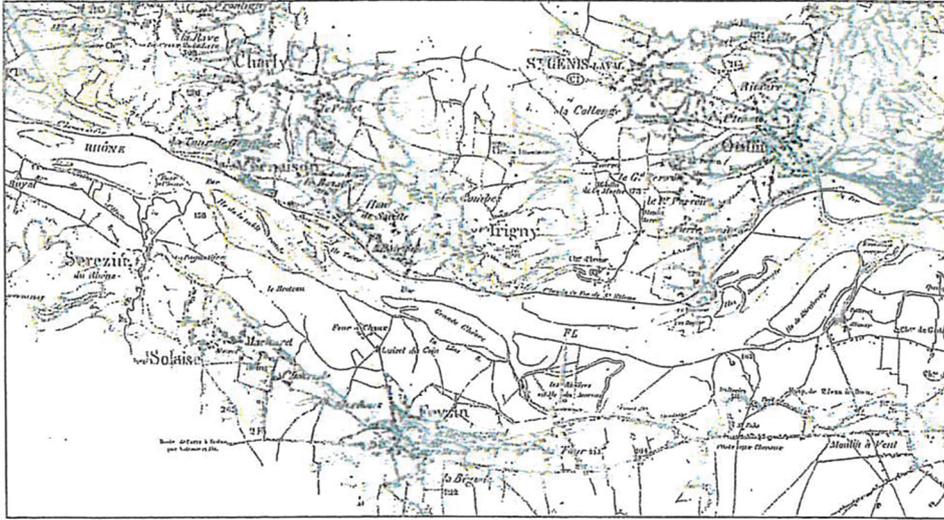


IRIGNY AUTREFOIS

AU FIL DU RHÔNE

Les ports d'Irigny - La traversée du Rhône



Cette carte ancienne mais postérieure au chemin de fer, donc vers 1835, montre le Rhône et toutes les îles, disparues aujourd'hui, et que les caprices du fleuve faisaient aller et venir au grand dam des Irignois ou des Feyzinois, qui se

les appropriaient tour à tour depuis le Moyen Âge. On trouve aux Archives Départementales et Communales une série de documents à ce sujet. Et pourtant les 4 km le long du Rhône, qui bordent la Commune, ont été favo-

rables au fil des siècles à l'accueil des hommes et au transport de leurs marchandises.

Le passage se faisait en barque. Le point d'embarquement était au port d'Yvours.

Les ports d'Irigny

L'Irignois d'aujourd'hui peut-il soupçonner, en longeant le Rhône, qu'il ait pu y avoir une activité portuaire ?

Il existait sans doute une activité de halte-portuaire au cours de l'époque gallo-romaine. Les vestiges trouvés aux Sélettes ("Echos de la Tour" de décembre 2005) témoignent de la présence de populations. Des fouilles compétentes permettraient de s'en assurer.

De l'époque romaine à l'avènement de la vapeur (1830-1840), la remontée du fleuve se faisait par halage : les bateaux étaient halés avec des cordages tirés par des hommes puis par des chevaux.

Le chemin de halage à hauteur d'Irigny était sur la rive gauche du Rhône, du côté de Feyzin, et il est probable que les transports effectués à partir de nos ports étaient des charges relativement peu importantes en encombrement et en poids. Ceux-ci servaient aussi de points de départ de traversée vers l'autre rive.

Il y a eu trois ports à Irigny. Du nord au sud, le port d'Yvours, le "vieux port", au

nord de la gare aujourd'hui disparue et le port des Sélettes.

Le port des Sélettes

D'après Louis Dunand, ce doit être le plus ancien. Dans le Terrier d'Irigny, datant de 1386, au profit de Jean Talaru, on le cite à propos d'une "maison située au bourg ancien, joignant les carrières publiques et le chemin par lequel on va du château d'Irigny au port du Rhône". Un autre acte du 12 juin 1395 cite le "chemin tendant du château d'Irigny au port du Rhône".

Il est mentionné sous le nom "port de Salettes" en 1542 (dossier Aimé Leblanc). Sur le rôle des Tailles de 1738, le fermier du port d'Irigny (celui qui a un fermage) est porté pour cinq livres, quinze sols plus quatre livres dix-neuf sols.

Plus près de nous, en 1813, Barthélémy Bouillon, agriculteur irignois, dit "avoir mené trois berielles de vin au port d'Irigny, pour Miribel". Il ne précise pas de quel port il s'agit.

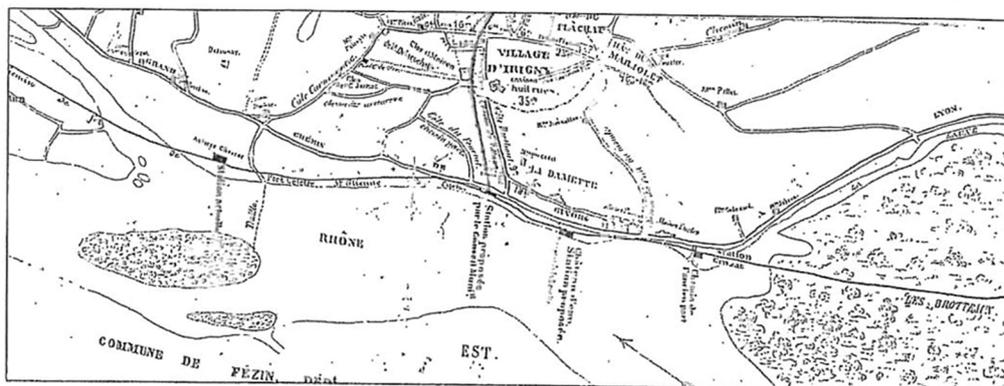
En 1817, on peut lire dans un rapport sur l'état du port d'Irigny (lequel ?) : "il est d'une grande utilité pour le départe-

ment du Rhône et de l'Isère, attendu qu'il établit une communication entre les deux départements qui produisent des récoltes différentes. L'un ne produisant presque que du vin et l'autre principalement du blé et comme la vigne demande beaucoup d'engrais, notre département tire beaucoup de paille et même du foin du département de l'Isère et même du "bled" (blé). Le port facilite donc beaucoup les échanges. En outre, il est d'un très grand avantage aux habitants du département de l'Isère qui, ayant beaucoup de chevaux pour la culture de leurs terres, s'en servent pour aller à Rive de Gier chercher du charbon de terre. Il est encore d'un grand avantage pour les bouchers du département de l'Isère, de Vienne et d'autres villes qui vont au marché de Saint Just et de Villefranche acheter des bestiaux.

Le "vieux-port"

Cette désignation ne marque probablement pas l'ancienneté de celui-ci sur les autres mais sans doute le fait qu'il avait cessé d'être utilisé avant les autres.

IRIGNY AUTREFOIS



Sur cette carte traitant des stations à prévoir sur la ligne de chemin de fer, on voit nettement le port des Sélettes, la traille et plus loin, face au chemin du puits du Monde, le "chemin de l'ancien port".

Le port d'Yvours

Le port d'Yvours était situé dans une mouille (lône) près du château d'Yvours.

"Au début du 16^{ème} siècle, le broteau appartenant aux habitants d'Irigny s'étend depuis le château d'Yvours jusqu'à la "bocle" du port. Au-dessous de ce broteau

et de la bocle du port, il y avait un coin de broteau que l'on appelait couramment le plan du port et que Claude de Pompierre, jadis Seigneur d'Yvours possédait" - Yvours 1523 (Louis Dunand).

Vers les années 1800, ce port et celui de Pierre-Bénite appartenaient à Hubert

de Chaponnay. Il est toujours à lui le 20 avril 1810 : "Ordonnance d'alignement pour Monsieur de Chaponnay au port d'Irigny : autorisation de construire un mur, à condition qu'il respecte la largeur de la route à la distance de 6 mètres".

Les travailleurs du fleuve

Les voituriers

Ils conduisaient les bateaux transportant les villageois et leur bétail. L'abbé Vignon cite dans ses Annales de Charly (tome 4, p. 12) : "Jean Bouillon, voiturier sur le fleuve du Rhône, en tombant par accident, vis à vis la maison de Célettes, paroisse d'Irigny, est mort noyé le 21 août 1768. Son cadavre n'a pas été retrouvé" ou encore, page 31, "Or, comme le bateau arrivait au port de Célettes à Irigny, le patron du bateau fit signe à son manoeuvre d'avoir à sortir le "câble d'arrêt". Celui-ci prit donc l'amarre du bateau pour aller en terre en sortant par la proue du-dit bateau".



Sortie de l'usine Lumière, 1925. Marius Lejeune, passeur.

Les passeurs

Ils utilisaient des bacs, barques à fond plat, pour traverser les fleuves. Ils utilisaient simplement les rames ou les perches pour diriger l'embarcation, le passeur partant en amont du lieu où il voulait arriver, de manière à utiliser la force du courant.

Grâce à l'invention de la "traille pendulaire", le travail du conducteur est simplifié. Le bac est retenu par une corde (la traile) ancrée en amont du fleuve et soutenue par des flotteurs. Grâce au courant et par l'action du gouvernail, la barque dérive d'une rive à l'autre. La traile, ce système ingénieux, a permis

aux hommes de ruser avec le fleuve. La "traille traversaire" comporte deux tours de part et d'autre du fleuve, de hauteur suffisante pour laisser passer les bateaux et reliées par un câble. Sur ce dernier, un système de poulies permet la fixation et le déplacement du bac, par le biais d'un deuxième câble. La traversée est devenue plus sécurisée, rapide et linéaire.

Je n'ai pas trouvé la date exacte de la construction de la tour de la traile des Sélettes, toujours en place. Son mécanisme est une amélioration de ce procédé.

Le 3 Vendémiaire an 10, la commune donne l'adjudication des droits de bac à

traille aux citoyens Pierre Blanc et André Durance. Il a sûrement été, au départ, un bac à traile pendulaire. Les tours ont dû être construites au moment de l'installation de l'usine Lumière. Grâce à la mémoire orale des Irignois, sollicitée par l'Association Louis Dunand, nous aurons des souvenirs vivants de la traile, des passeurs et des traversées.

Colette Chauvin

Correspondante du Pré-Inventaire

Sources :

- Archives Chauvin / Dunand
- Maison du Fleuve Rhône
- Archives municipales